

**JODER** René, André

**Etat civil :**

Né le 27 février 1913 à Paris.

**Famille :**

Fils de Joseph Joder, Employé de commerce, et de Louise Baudemont.

**Position :**

Inspecteur Général. Ancien Directeur Général des Postes. Retraité.

**Formation :**

Lycée Turgot à Paris N.S.P.T.T. 1941-1943. 1er/19 au classement définitif (sortie) des rédacteurs-élèves de la promotion 1941-1943.<sup>1</sup>

**Service militaire :**

**Carrière :**

-1932 :

Janvier 1932 : Entre dans l'administration en 1932.<sup>2</sup>

-1938 :

Rédacteur (1938).

-1943 :

Administrateur (1943) au ministère des P.T.T..

-1951 :

Professeur à l'E.N.S.P.T.T. (1951-1962).

-1960 :

Octobre 1960 : Directeur des services postaux de la région parisienne (D.R.S.P.) (octobre 1960-1963<sup>3</sup>), remplacé à ce poste par Emile Simon<sup>4</sup>). C'est sous sa direction à la D.R.S.P. que se poursuit la mécanisation des bureaux de poste entamée dès 1956 dans la région de Paris (en 1956 notamment une machine à émettre les mandats à Paris 18 et une machine à enregistrer et à affranchir les objets de correspondance à Paris 14). A la veille (1959) de sa nomination à la D.R.S.P. ont lieu à Paris les premières expériences de mécanisation intégrale des guichets (à Paris 7, Paris 17, et Vincennes Principal).<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Archives de l'E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/3, dossier 1941-1943.

<sup>2</sup> Postes et Télécommunications, n°90, juin 1963.

<sup>3</sup> Prise de fonction le 4 octobre 1960 en présence de M. Ivan Cabanne (secrétaire général du ministère des Postes et Télécommunications), de M. Marcel Faucon (directeur général des Postes), et de Auguste Rachapt (directeur des Services financiers des P.T.T.). P.T.T. Bulletin d'information des Postes et Télécommunications, n° 58-59, octobre novembre 1960, p. 2.

<sup>4</sup> Postes et Télécommunications, n°90, juin 1963.

<sup>5</sup> Bulletin de liaison et d'information postale de la région parisienne, n°74, février mars 1970, p. 2.

-1963 :

Mai 1963 : Directeur général des Postes (depuis mai 1963, en remplacement de Marcel Faucon admis à faire valoir ses droits à la retraite<sup>6</sup>). C'est lui qui procède en tant que directeur général des Postes le 26 juin 1967 à la dernière opération de guichet à Paris exécutée sans machine comptable.<sup>7</sup>

26 juin 1963 : Assiste en tant que représentant de l'administration et directeur général des Postes à la séance du Comité technique paritaire central de la Direction du Personnel. Ordre du jour : deux projets de décret relatif au statut particulier du corps des agents principaux et agents d'exploitation des P.T.T. d'une part, et relatif au recrutement sur titres de certains fonctionnaires de catégorie C des P.T.T.<sup>8</sup>

A la date de 1963 : Président du Conseil de gérance de SOMEPOST.<sup>9</sup>

2-14 septembre 1963 : Participe en tant que Directeur général des Postes à la III<sup>e</sup> réunion de la Conférence de la C.E.P.T. qui se déroule à Munich.<sup>10</sup>

-1964 :

24 mars 1964 : Assiste au Comité Technique paritaire ministériel en tant que représentant de l'administration et Directeur Général des Postes, qui porte principalement sur la question de la mécanisation (de la comptabilité téléphonique) le reclassement des auxiliaires, le recrutement du personnel affecté à l'emploi des ensembles électroniques souvent exposé à des déplacement d'office en fonction de la construction de divers centre automatisés... Joder expose les avantages de la motorisation de la distribution pour le personnel et l'administration (pas de réduction d'effectifs, nouveaux postes avec amélioration d'indice, réduction de pénibilité du travail, faire face à l'augmentation du trafic). Subit les critiques de la C.G.T.-P.T.T. pour qui la motorisation permet lors de la création de poste, des déplacement d'office, demande parallèlement une augmentation des effectifs au service de la distribution et l participation des préposés aux études de motorisation. Joder donne son accord pour donner aux organisations syndicales une situation par département de l'état d'avancement de la motorisation. Indique que les avis des receveurs sont toujours pris par les agents de vérification au moment des études.<sup>11</sup>

16-21 mars 1964 : Participe en tant que Directeur général des Postes à la réunion de la C.E.P.T. qui se déroule à Lisbonne.<sup>12</sup>

8 décembre 1964 : Assiste à la séance du comité technique paritaire ministériel en tant que représentant de l'administration et Directeur général de la Poste. Au cours de cette séance, est critique par C.G.T.-P.T.T. (M. Redon) qui estime n'avoir pas été informée du projet de création d'une direction autonome des services financiers pour la région parisienne et s'élève contre toute tentative de qui nuirait à l'unité de l'administration. Ce à quoi Joder répond que cette création est une des conséquences du nouveau découpage administratif décidé par le

---

<sup>6</sup> Postes et Télécommunications, n°90, juin 1963.

<sup>7</sup> Bulletin de liaison et d'information postale de la région parisienne, n°74, février mars 1970, p. 2.

<sup>8</sup> Procès verbal de la séance du Comité technique paritaire central (comité n°2) de la Direction du Personnel du 26 juin 1963, archives C.G.T.-P.T.T., carton E7, C.T.P. -Budget comptabilité, -D.I.P.A.S. 1952-1964.

<sup>9</sup> SOMEPOST, SOMEPOST : Société mixte pour l'étude et le développement de la technique des centres postaux mécanisés et automatisés, Paris, SOMEPOST, 1963. BHPT : PC 00438.

<sup>10</sup> C.E.P.T., III<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence, Munich 1963. Assemblée plénière, C.E.P.T., 1963, p. 27, A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>11</sup> Procès verbal du comité technique paritaire ministériel du 24 mars 1964, archives P.T.T.-C.G.T., Carton E6, C.T.P. ministériel, C.T.P. Bâtiments et Travaux.

<sup>12</sup> C.E.P.T., Réunions de la Conférence en 1964 et 1965. IV<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence, Lisboa, 1965. II -Commission " Postes ", C.E.P.T., 1965, p. 9, A.N., C.A.C., 960441/1.

gouvernement. Souligne que la création de nouveaux départements va permettre de rassembler une ou plusieurs vers un centre de tri facilitant l'acheminement et simplifiant la tâche du tri postal. Dans un autre domaine annonce qu'il inscrira la mécanisation des guichets à l'ordre du jour du prochain C.T.P., qu'il renforce les cadres des équipes chargées de l'entretien des installation mécanisées, qu'il invitera les directeurs régionaux à entamer de nouvelles expériences mécanographiques).<sup>13</sup>

-1965 :

31 mai-12 juin 1965 : Participe en tant que Directeur général des Postes à la IV<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de la C.E.P.T. qui se déroule à Lisbonne (en même temps que entre autres Davezac, Lanquet, Casanova).<sup>14</sup>

18 au 30 octobre 1965 : Participe en tant que directeur général des Postes de France à la session du conseil de gestion (dont la présidence a été confiée à la France lors du dernier congrès postal universel, conseil de gestion présidé par Joder) de la Commission Consultative des Etudes Postales (CCEP).<sup>15</sup>

-1966 :

11 janvier 1966 : Participe à la séance du Comité Technique paritaire central en tant que représentant de l'administration, directeur général des Postes. Aborde les questions de mécanisation postale, réduction du bruit dans les centres de tri (Amiens gare), climatisation et questions d'hygiène.<sup>16</sup>

-1967 :

10-20 avril 1967 : Participe en tant que Directeur général des Postes (en même temps que entre autres Davezac, Ourtau, Goursolas, Legouet) à la V<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence qui se déroule à Rome.<sup>17</sup>

Octobre 1967 : Valéry Giscard d'Estaing propose dans un amendement à la loi de Finances pour 1968 (art. 74) de créer un établissement public industriel et commercial nommé Compagnie Nationale du Téléphone.<sup>18</sup>

Novembre 1967 : Membre du conseil d'administration du B.E.P.T.O.M. à la date de novembre 1967, représente avec M. Croze<sup>[19]</sup> et M. Begoud le ministre des postes et télécommunications.<sup>20</sup>

-1968 :

6 mars 1968 : Assiste à la séance du Comité technique paritaire ministériel en tant que représentant de l'administration et Directeur Général des Postes. S'opposant aux organisation syndicales (C.G.T. surtout) sur la question de la fermeture de bureaux de postes et considère

<sup>13</sup> Procès verbal du comité technique paritaire ministériel du 8 décembre 1964, archives P.T.T.-C.G.T., Carton E6, C.T.P. ministériel, C.T.P. Bâtiments et Travaux.

<sup>14</sup> C.E.P.T., IV<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. Lisboa, 1965. Assemblée plénière, p. 21, A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>15</sup> Revue des Postes et Télécommunications de France, n°1, 1966, p. 4.

<sup>16</sup> Procès verbal du comité technique paritaire ministériel du 11 janvier 1966, archives P.T.T.-C.G.T., Carton E6, C.T.P. ministériel, C.T.P. Bâtiments et Travaux.

<sup>17</sup> C.E.P.T., V<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. Rome, 1967. Assemblée plénière, C.E.P.T., 1969, p. 25, A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>18</sup> Le cahier des Cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°70, avril 1973, p. 30. Archives C.G.T.-P.T.T.

<sup>19</sup> E.N.S.T. 1932.

<sup>20</sup> A.N., F90 21145, dossier 4 B.E.P.T.O.M., note dactylographiée "Composition du Conseil d'administration du B.E.P.T.O.M.", novembre 1967.

comme impossible le maintien de certains d'entre-eux lorsqu'il ne s'agit que de quelques heures de présence pour les titulaire du bureau de poste. Fait référence à un Groupe de travail présidé par un Inspecteur des Finances chargé de rechercher si des attributions nouvelles dépendant d'autres administrations ne pourraient pas être confiées au bureau de poste dernier organisme public présent dans les petites localités. Regrette l'opposition des organisations syndicales au transfert de l'imprimerie des timbres-poste à Périgueux. Face à l'évasion d'une partie du trafic des imprimés vers le secteur privé, rappelle les expériences faites par l'administration de 1953 à 1956 en matières de distribution d'imprimés sans adresse, se déclare prêt à reprendre l'expérience.<sup>21</sup>

9 juillet 1968 : Reçoit en audience une délégation de la C.G.T. au sujet de l'application de la réduction de la durée du travail prévue pour les services Distribution et Acheminement. Position C.G.T. : révision de toutes les tournées de distribution urbaines et rurales directement sur la base de 43 heures (durée du travail dans la distribution postale doit être ramenée dans l'immédiat à 44 heures et 43 au plus tard le 1er juillet 1968), et octroi à chaque intéressé d'une heure de compensation par semaine. Joder confirme son accord avec la position de la fédération C.G.T. P.T.T. et donne des instructions dans ce sens aux directeurs régionaux et départementaux. La délégation demande que le samedi, la distribution soit réservée exclusivement à la distribution des imprimés, des opérations à domicile et des commissions pour les ruraux. Joder indique qu'une étude est en cours sur ce sujet et que la suppression de la distribution des journaux le samedi fait l'objet de ses préoccupations. Acheminement : Délégation C.G.T.-P.T.T. soulève la question de la durée du travail et de la compensation des dimanches et jours fériés dans les divers services d'acheminement. Joder confirme le principe selon lequel les préposés devaient bénéficier d'un régime équivalent à celui qui est appliqué au service général dans chaque établissement ou service considéré.<sup>22</sup>

-1969 :

1969 : La Poste connaît en 1969 une croissance presque nulle de son trafic (baisse des recettes encaissées par le service postal par rapport aux prévisions : 191 millions de francs de différence soit un pourcentage de pertes de 5,2%, l'équivalent du montant annuel des investissements de la Poste.<sup>23</sup>

Partisan fin 1969 début 1970 de l'idée du ministre Jacques Marette d'intégrer lors de sa rénovation, le B.E.P.T.O.M., au sein de l'administration et de prévoir son élargissement au continent américain (opposé sur cette dernière question à Hugues Capelle).<sup>24</sup> Favorable fin 1970 au projet de création au sein du B.E.P.T.O.M. d'un Service d'Interventions Rapides (S.I.R.) sous réserve de la mise au point d'une liste commune de fonctionnaires envoyés par le B.E.P.T.O.M. en Afrique/Madagascar, par l'Administration centrale dans le reste du monde.<sup>25</sup>

4 décembre 1972 : Déclaration du candidat à la présidence de la République Georges Pompidou en faveur d'une gestion autonome du téléphone.<sup>26</sup>

<sup>21</sup> Procès verbal du comité technique paritaire ministériel du 6 mars 1968, archives P.T.T.-C.G.T., Carton E6, C.T.P. ministériel, C.T.P. Bâtiments et Travaux.

<sup>22</sup> Fédération C.G.T. des Postes et Télécommunications, Compte-rendu de l'audience à la Direction Générale des Postes du 9 juillet 1968, 11 juillet 1968, archives C.G.T.-P.T.T., Carton A11, Evénements de mai - juin 1968, Tracts, résultats, Négociations, Dossier Négociation, Interventions, Notes, Résultats.

<sup>23</sup> *Le Monde*, 2 avril 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

<sup>24</sup> A.N., F90 21145, dossier 4 B.E.P.T.O.M., note de H. Capelle "Rénovation du B.E.P.T.O.M.", 13 janvier 1970.

<sup>25</sup> A.N., F90 21145, Note du 15 décembre 1970, "Projet de création au B.E.P.T.O.M. du Service d'Interventions Rapides S.I.R. "

<sup>26</sup> *Le cahier des Cadres des P.T.T. (C.G.C.)*, n°70, avril 1973, p. 30. Archives C.G.T.-P.T.T..

-1970 :

18-28 août 1970 : Participe en tant que Directeur général des Postes (avec entre autres Jeantoux, Davezac, Goursolas, Legouet) à la VI<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications qui se déroule à Montreux.<sup>27</sup>

Président du conseil de surveillance de la Société mixte pour l'étude et le développement de la technique des centres postaux mécanisés (depuis 1970). Administrateur de la société de publicité des Postes et Télécommunications (depuis 1970).

-1972 :

28 avril 1972 : Reçoit en tant que Directeur général des Postes et assisté par Bizet, une délégation de la Section Nationale des Cadres Supérieurs C.G.T.-P.T.T. et de la Commission Nationale des Inspecteurs. Au cours de cette entrevue, la délégation dénonce les méthodes de gestion en cours de généralisation toutes plus ou moins inspirées de la DPO (Direction Par Objectif). Pour la C.G.T. les difficultés que connaissent alors les services ne sont pas toutes affaire de gestion mais trouvent leur origine dans le refus du gouvernement de doter ces services de moyens suffisants. Face aux tentations de privatisation, Joder est très fermement opposé à tout démantèlement et séparation entre les Télécommunications et la Poste alors que l'attitude de L.-J. Libois laisse planer un certain doute sur ce propos. Les autres thèmes abordés sont : -Les Primes de rendement : la délégation opposée à toute modulation des primes de rendement se voit répondre par Joder que celle-ci est fonction de l'efficacité des agents et qu'elle joue un rôle d'émulation. -Le recrutement de contractuels : la délégation dénonce l'appel fréquent à des contractuels, Joder répond qu'il s'agit d'une solution transitoire due au déficit de recrutement des Inspecteurs (IN) et se déclare favorable à l'emploi en priorité de fonctionnaires des P.T.T.. -Le blocage des Mutations : la délégation dénonce le blocage des mutations, Joder explique cette situation par le manque d'effectifs notamment d'INPA dans certains départements. -Carrière unique et application des conclusions de la sous-commission Lecarpentier : la délégation demande quelles sont dans le cadre de la préparation de budget pour l'année 1973 les propositions de la DGP pour l'application, à titre de première étape vers la carrière unique INPA-INP, des conclusions de la sous-commission Lecarpentier : nomination des INPA au grade d'INP au bout de quatre ans, création du grade de directeur divisionnaire, revalorisation des indices des Directeurs départementaux et régionaux. Joder se déclare personnellement favorable au passage rapide des INPA au grade d'INP mais en évitant que les INP débutent à un indice trop faible. -Etude sur les niveaux de fonctions : à la demande de la délégation de connaître le contenu des rapports établis par les groupes de travail qui se sont penchés sur l'avenir du cadre A, Joder indique (sans révéler son contenu) que cette étude portait sur 850 cas et qu'elle avait été transmise à la Direction du personnel.<sup>28</sup>

20 juin 1972 : Reçoit une délégation du Bureau fédéral de la C.G.T.-P.T.T. sur la question des receveurs (Statut, durée du travail, effectifs, La concurrence, barème d'encadrement).<sup>29</sup>

<sup>27</sup> C.E.P.T., VI<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. Montreux, 18-28 août 1970, fascicule I, Assemblée plénière, liste des participants, p. 23-24, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>28</sup> La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, juin 1972, archives C.G.T.-P.T.T.

<sup>29</sup> La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, août 1972, archives C.G.T.-P.T.T.

Été 1972 : Demande au cabinet conseil Mac Kinsey Inc. une étude visant : -A définir le schéma d'ensemble des Instruments de Direction à mettre en place à moyen terme, dans une première étape. -A lancer des projets d'application dans des secteurs prioritaires, dans une deuxième étape. Le Cabinet Mac Kinsey lui rend un rapport le 20 février 1973 intitulé " Structurer les modes de Direction de la Poste ".<sup>30</sup>

11-22 septembre 1972 : Participe en tant que Directeur général des Postes ( en même temps que entre autres Davezac, Jeantoux, Delmas, Legouet) à la VII<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications C.E.P.T. qui se tient à La Haye.<sup>31</sup>

-1973 :

4-14 septembre 1973 : Participe (avec Le Saux) à la réunion extraordinaire de Leon (Espagne) de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.), commission " Postes ". La France est alors le pays rapporteur des travaux du Groupe de travail Po/GT9 (Chargé de rechercher les voies et les moyens permettant l'amélioration et le développement des services d'articles d'argent) et fait le bilan des travaux de la réunion de Madrid (4-9 juin 1973) : 1-Refonte de l'Arrangement concernant le service des chèques postaux; 2-Etude des diverses possibilités de délivrance de devises aux voyageurs; 3-Réforme de la tarification des services financiers; 4-Recherche des mesures à prendre en vue d'empêcher l'introduction dans le service de faux mandats MP1. Lors de la réunion de Leon, sont examinées les questions suivantes : 1-Répercussion sur les dispositions réglementaires en vigueur de l'utilisation des ensembles électroniques de gestion lors de l'établissement des comptes de mandat; 2-Recherche des possibilités de réduction des délais de remboursement en cas de perte de mandats télégraphiques; 3-Application des dispositions de l'Arrangement des virements postaux relatives aux valeurs domiciliées dans les bureaux de chèques postaux. 4-Utilisation du chèque postal comme moyen de paiement par les voyageurs se rendant à l'étranger; 5-Suppression des télégrammes - mandats et des télégrammes - virements en tant qu catégories spéciales de télégrammes; 6-Etude d'une réglementation permettant d'étendre les échanges internationaux de versement et de paiement au moyen de chèques postaux; 7-Etude des problèmes posés par les règles de tarification de l'ensemble des services d'articles d'argent du service international. 8-Etude des problèmes posés par l'adhésion éventuelle aux Arrangements de l'U.P.U. des Pays pratiquant les échanges d'articles d'argent sur la base de Conventions bilatérales. 9-Recherche des mesures à prendre en vue d'empêcher l'introduction dans le service de faux mandats MP1 adressés " poste restante "; 10-Etude des conditions d'exécution du paiement des mandats pour lesquels l'expéditeur a spécifié qu'il doit être effectué " en main propre ".<sup>32</sup>

-1974 :

Administrateur de l'Aéroport de Paris (A.D.P.) (1974-1978).

---

<sup>30</sup> Mac Kinsey Inc., Structurer les modes de direction de la Poste, rapport, 100 p. environ, et lettre du cabinet Mac Kinsey à l'intérieur du rapport adressée au Directeur Général des Postes, Joder, 20 février 1973, archives des PTT, A.N., C.A.C., 19980493/4.

<sup>31</sup> C.E.P.T., VII<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. La Haye, 11-22 septembre 1972, fascicule I, Assemblée plénière, liste des participants, p. 26, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/1.

<sup>32</sup> C.E.P.T., Commission " Poste ", réunion extraordinaire de Leon, 4-14 septembre 1973, Secrétariat de la C.E.P.T., 1973, p. 6 et 79, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/1.

11-21 mars 1974 : Participe en tant que directeur général des Postes à la réunion extraordinaire de la Commission “ Postes ” qui se déroule à Las Palmas (en même temps que entre autres Le Saux).<sup>33</sup>

-1973 :

29 janvier 1973 : Présent à l’inauguration du centre de tri automatique de Orléans La Source (premier centre de tri automatique en Europe à reconnaissance optique des caractères (technologie américaine Recognition Equipment Inc.)<sup>34</sup>

-1975 :

8-18 avril 1975 : Participe en tant que directeur général des Postes à l’assemblée plénière de la C.E.P.T. à Malaga-Torremolinos (en même temps que entre autres : Le Saux, Bizet, Davezac).<sup>35</sup>

-1976 :

21 juillet 1976 : Reçoit une délégation des cadres de la CGC PTT de la Poste et des services financiers, pour leur exposer les grandes lignes de la réforme des structures de la direction générale des Postes (-Direction des Services Postaux étendrait ses compétences de direction d’exploitation à l’ensemble Poste et Services financiers, mais n’aurait plus d’attributions commerciales. -La Direction des centres financiers et informatiques qui regrouperait les moyens de production (CCP, CNE, mandats), les centres informatiques étant aussi utilisés par les services du Budget et de la Comptabilité et par la direction générale en tant que moyens de gestion. -La direction commerciale, se substituant au SLC [Service de Liaison et d’Action Commerciale], et dont la compétence recouvrirait les relations avec le public l’action commerciale, les tarifs. -Un service de “ recherche appliquée pour la Poste et l’informatique ” viendrait se greffer, en outre, sur cette organisation.). La procédure est annulée en septembre.<sup>36</sup>

Septembre 1976 : Annulation de la procédure de réforme des structures de la direction générale des Postes.<sup>37</sup>

7 décembre 1976 : Reçoit une délégation de la fédération CGT-P.T.T. Sont évoquées les questions suivantes : Les rémunérations : le personnel de la Poste n’a pas bénéficié de la prime de croissance versée en 1976 au personnel des Télécommunications. La faiblesse des crédits accordés à la D.G.P. ne l’a pas permis. Il en sera de même en 1977. Il n’est pas non plus envisagé d’étendre à la Poste l’indemnité de technicité versée aux catégories B et A des services techniques. - Les effectifs - conditions de travail : prévisions en 1977 pour la réduction de la durée du travail. La DGP s’en tient aux décisions du Pouvoir. Les moyens qui lui accordés ne lui permettent pas de réduire la durée du travail. Selon le ministère des Finances les effectifs réglementaires seraient même dépassés de plusieurs milliers d’unités. C’est la raison pour laquelle les crédits de remplacement et de renfort ont été supprimés en

<sup>33</sup> C.E.P.T., Commission “ Postes ”. Réunion extraordinaire de Las Palmas, 11-21 mars 1974. Compte rendu des travaux de la réunion, C.E.P.T., 1974, p. 6, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

<sup>34</sup> Chemise rose “ Département du Loiret. Investissements postaux -Bâtiments, -Equipements, -Créations d’emplois ”, 25 janvier 1973, dossier cartonné noir “Déplacements de M. le Ministre 1973 ”, A.N., C.A.C., 780259/116 (F90 bis 595).

<sup>35</sup> C.E.P.T., VIII<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence. Malaga-Torremolinos, 8-18 avril 1975. Assemblée plénière, C.E.P.T., 1975, p. 24, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

<sup>36</sup> Le cahier des cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°84, novembre - décembre 1976, p. 18. Archives C.G.T.-P.T.T..

<sup>37</sup> Le cahier des cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°84, novembre - décembre 1976, p. 18. Archives C.G.T.-P.T.T..

cette fin d'année. -Défense du service public : L'action menée par la DGP contre les atteintes au monopole.<sup>38</sup>

-1977 :

29 mars 1977 : Comme directeur général des Postes, partage l'avis du directeur de cabinet (M. Philippe Pontet) du ministre des P.T.T. sur la nécessité de la mise en place d'un bilan social périodique dans l'administration des P.T.T. (Idée qui semble toutefois avoir été lancée par Emile Simon, voir ce nom) : “ (...) je partage entièrement son point de vue sur la nécessité de disposer d'un instrument de mesure le plus précis possible permettant d'apprécier le climat social tout spécialement dans une administration comme celle des Postes qui utilise un personnel nombreux et sujet à des perturbations fréquentes. C'est dans cet esprit que des études ont été entreprises il y a deux ans visant à mettre en forme un document permettant de mesurer les conséquences des décisions prises au niveau de l'exploitation sur les conditions d'existence des agents. Une telle préoccupation se situait de ma part tant dans le prolongement normal des actions de relations humaines que de l'exploitation bine comprise d'informations obtenues par le biais du système de gestion. L'étude préliminaire s'est poursuivie en 1976-1977 et a abouti à l'établissement d'un tableau comportant un nombre limité d'indicateurs. Ce tableau a été expérimenté de façon discrète dans six régions au titre de l'exercice 1975. Après les adaptations utiles il a été repris au titre de l'exercice 1976. (...) Je précise que cette première expérience s'est déroulée avec le souci de n'apporter aucune charge de travail supplémentaire à l'échelon local. Elle a conduit, dans un premier temps, à instaurer à partir des informations existantes un tableau social faisant apparaître de façon chiffrée un certain nombre d'éléments dépendant de l'exploitation et permettant d'apprécier les conditions de vie du personnel. Les données ainsi rassemblées sur le régime de travail, les conditions de travail, la formation, le climat social, etc. ont pour but d'apporter aux responsables un éclairage un éclairage nouveau visant à compléter les informations à caractère purement économique procurées par le système de gestion. Elles sont de nature à mieux centrer les objectifs et à mieux apprécier l'impact des décisions; d'où l'aspect dynamique que doit revêtir, dans un second temps le tableau social. En raison de l'influence déterminante sur le climat social des questions portant sur les rémunérations et l'environnement social, et bien qu'elles ne relèvent pas de la compétence de la Direction Générale des Postes, il a été jugé indispensable d'adjoindre quelques indicateurs s'y rapportant. Pour répondre au désir exprimé par Monsieur le Directeur de Cabinet de prendre l'attache de la Direction du Personnel et des Affaires Sociales, c'est en effet dans ces matières qu'une collaboration me paraît envisageable pour assurer un système d'informations cohérent. Mais comme pourra le constater M. Pontet, la plupart des indicateurs actuellement mis en oeuvre sont étroitement liés au fonctionnement de l'exploitation et concernent directement mes services. C'est pourquoi je souhaite conserver la pleine maîtrise d'une proposition dont j'ai pris l'initiative il y a plusieurs années et qui comporte des implications constantes au niveau de l'exploitation. C'est donc selon les orientations précitées, qui rejoignent celles de M. Pontet, que je me propose de poursuivre l'élaboration du bilan social de la Direction Générale des Postes. Bien entendu, je ne verrai que des avantages à associer la Direction du Personnel et des Affaires Sociales à cette action. ”<sup>39</sup>

<sup>38</sup> “ Audience à la Direction Générale des Postes ”, La tribune des cadres, n°1, janvier 1977, p. 4, archives C.G.T.-P.T.T..

<sup>39</sup> Note de Joder pour M. Pontet directeur du cabinet, 29 mars 1977, archives P.T.T., 850121/6, Dossier “ Social + Bilan social. II Social. ”

20 juin-1er juillet 1977 : Participe en tant que Directeur général des Postes à la IX<sup>e</sup> session ordinaire de la C.E.P.T. (en même temps que entre autres Le Saux, Bizet, Delchier, Davezac) qui se déroule à Stockholm.<sup>40</sup>

-1978 :

23 janvier 1978 : Fait circuler une note adressée aux Directeurs Régionaux et départementaux des P.T.T. relative à la “ Nouvelle orientation de la politique des relations humaines ” : “ La circulaire n°129 du 2 août 1974 avait donné une première inflexion à la politique des relations humaines. Il s’agit aujourd’hui, face aux besoins qui se manifestent dans les services, d’accentuer cette évolution (...) ” (I - Une formation plus concrète. 1.1 Les principes. 1.2 Plan d’action pour 1978. II-Le développement des actions ponctuelles (ou interventions). 2.1 Les principes. 2.2 Plan d’action pour 1978. 2.21. Le programme national. 2. 211. Les objectifs de l’action. 2. 212. Les modalités. 2. 22 Les programmes régionaux. III - La mise en place d’un suivi. 3.1 Les principes. 3. 2. Le plan d’action pour 1978. IV-Le renforcement de l’équipe régionale d’animateurs. 4.1. La définition du rôle des animateurs. 4.2. L’organisation des équipes d’animateurs.<sup>41</sup>

4 juillet 1978 : Reçoit une délégation de l’Union Fédérale des Cadres U.F.C. (C.G.T.-P.T.T.), la rencontre porte sur les thèmes suivants : Les cadres refusent que l’administration leur fasse jouer le rôle de bouc émissaire de la faillite du service public et un rôle répressif pour imposer la pénurie de personnel; Les cadres dénoncent le budget 1979 avec seulement la création de 1500 emplois de titulaires à la Poste; La délégation évoque le rapport Nora qui préconise la séparation entre la Poste et les Télécommunications; Interrogations de la délégation sur le rapport Rippert. Réponse de M. Joder : d’accord sur l’insuffisance des moyens; Le rapport Rippert est confidentiel; M. Nora s’est massivement trompé sur la Poste et Joder regrette qu’il n’ait pas consulté les postiers pour en parler (la transmission par fax ne fera pas baisser le trafic postal, pas d’études de marché sur la transmission à domicile); Coûts de la Poste progressent trop vite et la rotation du personnel en région parisienne est trop rapide; Augmentation importante des congés de maladie, abus dans les services au niveau des horaires, des cadres sont laxistes).<sup>42</sup>

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d’Ingres, entretiens :**

-1965 :

18 mars 1965 : A la demande de Goursolas (alors Conseiller technique au cabinet du ministre des P.T.T. Jacques Marette [à vérifier] ), rédige une note de préparation au voyage du ministre des P.T.T. aux Etats-Unis en 1965. Dans cette note il cite les thèmes pouvant être évoqués lors du voyage du ministre : “ Note sur la lecture automatique des caractères ” (Collaboration CNET-SEA [Société d’Electronique et d’Automatique] pour l’étude de la lecture automatique des caractères d’écriture dans les machines de tri. Collecte d’informations sur ce thème déjà effectuée auprès d’autres pays comme les Etats-Unis.); “ Problèmes concernant l’U.P.U. [Union Postale Universelle] et intéressant la France et les Etats-Unis ” (I - Participation aux

---

<sup>40</sup> C.E.P.T., IX<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence. Stockholm, 20 juin-1er juillet 1977. I - Assemblée plénière. C.E.P.T., 1977, p. 29, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

<sup>41</sup> Note dactylographiée de Joder aux directeurs régionaux et départementaux, 23 janvier 1978, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 850121/6, Dossier “ Social + Bilan social. II Social ”.

<sup>42</sup> “ L’U.F.C. reçue à la Direction Générale des Postes ”, La tribune des cadres, n°6, juillet - août 1978, p. 9, archives C.G.T.-P.T.T..

divers organismes de l'U.P.U.. 1. Conseil exécutif. 2. Conseil de gestion de la Commission Consultative des Etudes Postales (C.C.E.P.). Traduction des documents de l'U.P.U.)<sup>43</sup>

-1967 :

Accorde un entretien à la revue Postes et Télécommunications, n°133, janvier 1967, p. 3-7.

-1974 :

Juin 1974 :

Le "Groupe de Réflexion sur l'avenir des services financiers" [de la Poste] que préside Joder, rend son Rapport sur une recherche concernant l'avenir des services financiers de la Direction Générale des Postes, juin 1974, 19 p. + annexes.<sup>44</sup>

-1977 :

24 novembre 1977 : accorde un entretien au journal Le Monde, dans lequel il déclare : "La Poste n'a pas d'argent, le Téléphone si... je dis que dans ce cas l'unité c'est de la foutaise...".

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier de la Légion d'Honneur (décret du 2 septembre 1954).<sup>45</sup> Officier du Mérite Postal (décret du 21 octobre 1960, *B.O.* des décorations médailles et récompenses du 10 décembre 1960<sup>46</sup>). Commandeur de l'Ordre National du Mérite le 7 mai 1965 (décret du Président de la République du 7 mai 1965, *J.O.* des 9, 10 et 11 mai 1965).<sup>47</sup> Commandeur de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite (1941<sup>48</sup>), Commandeur du Mérite postal, Médaille de l'aéronautique, Commandeur du Million d'éléphant et du parasol blanc, Officier de l'Ordre de Saint Charles. Officier de la légion d'honneur (décret du 20 avril 1963, *J.O.* du 24 avril 1963<sup>49</sup>).

### **Activités associatives, politiques, syndicales :**

-1934-1936 :

Natation : 26 fois international de natation et de water-polo (membre équipe de France 1934 à 1936, équipe classée 4<sup>e</sup> aux Jeux Olympiques de Berlin 1936<sup>50</sup>). Participe au Championnat d'Europe de 1934 et aux Jeux olympiques de 1936.<sup>51</sup>

-1972 :

Préside la délégation française à la réunion des ministres de la Conférence européenne des postes et télécommunications (C.E.P.T. créée en 1959) (sujets : projets européens satellite de communications, fabrication vente utilisation émetteurs radio miniatures, coordination des

<sup>43</sup> Note dactylographiée de Joder à Goursolas, 18 mars 1965, archives P.T.T., Déplacements de monsieur le Ministre, année 1966, A.N., C.A.C., 780259/107 (F 90 bis 586)

<sup>44</sup> Groupe de Réflexion sur l'avenir des services financiers, Rapport sur une recherche concernant l'avenir des services financiers de la Direction Générale des Postes, juin 1974, p. 2, archives des PTT, A.N., C.A.C., 19980493/4.

<sup>45</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1954, t. 1, "A", Cab 8, doc 263, p. 61.

<sup>46</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1960, A Cab 12, doc 316, p. 57.

<sup>47</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1965, "Blanc" p. 43.

<sup>48</sup> A.N., F90 21139, dossier 8 "Notes relatives aux administrateurs", Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d'un grade dans l'Ordre National du Mérite.

<sup>49</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1963, A cab 5, doc 122, p. 15.

<sup>50</sup> P.T.T. Bulletin d'information des Postes et Télécommunications, n° 58-59, octobre - novembre 1960, p. 2.

<sup>51</sup> Who's who 1979-1980, Paris, Editions Jacques Lafitte, 1979, p. 838.

centres de traitement de données informatiques, acheminement du courrier intra européen et intercontinental, formation personnel dirigeant, semaine de cinq jours, admission organisation syndicales européennes aux réunions du C.E.P.T...<sup>52</sup>

-1969 :

Membre de la commission de modernisation du VI<sup>e</sup> Plan Commissariat Général au Plan, Commission des transmissions ( à laquelle sont rattachés le comités des télécommunications, le comité des postes et services financiers et le comité de la radio - diffusion et de la télévision) *J.O.* du 22 octobre 1969.<sup>53</sup>

-1970 :

Avril 1970 : Accorde un entretien au Bulletin Mensuel d'Information Postes et Télécommunications, où il analyse les résultats inquiétants de la Poste pour l'année 1969 (" En d'autres termes, cela veut dire qu'en 1969 la poste a connu une croissance presque nulle de son trafic. Il s'agit là d'un phénomène inhabituel et préoccupant.

-1962-1963 :

Assure le cours E.N.S.P.T.T. 1962-1963 sur Exploitation postale.<sup>54</sup>, 1961-1962<sup>55</sup>, à partir de 1959-60.<sup>56</sup> En tant que Directeur général des Postes, Joder est consulté (voix consultative) par la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques (Section des transports et communications).

---

<sup>52</sup> Postes et Télécommunications, n°196, avril 1972, p. 17.

<sup>53</sup> G. Chenour, "Les télécommunications dans le VI<sup>e</sup> Plan", in ? La planification en France ?, A.N., C.A.C., archives de l'E.N.S.P.T.T., 950497/24.

<sup>54</sup> A.N., C.A.C., archives de l'E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1962-1963.

<sup>55</sup> A.N., C.A.C., archives de l'E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours 1961-1962.

<sup>56</sup> A.N., C.A.C., archives de l'E.N.S.P.T.T. 950497/22, Plans de cours années 1957-56 à 1960-61.